

manufactures de vêtements
Paul Boyé

53, quai de Bosc - 34202 Sète cédex
b.p. 112 - tél. 67.46.87.87 + télex 480087 polboy
télécopie 67.74.22.75

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE DE SÈTE

Sète le 29 juin 1995

**Mr le Président du Tribunal de
Commerce
Quai Louis Pasteur
34200 SETE**

Monsieur,

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SÈTE

DÉPÔT N° *RA7*

DATE DU DÉPÔT :

13 SEP 1995

Je soussigné BOYE Jacques, agissant en qualité de Président du Conseil d'Administration de la société Manufacture de Vêtements Paul Boyé, société anonyme au capital de 11.233.100 Frs, ayant son siège social au 53, quai de Bosc - 34200 SETE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Sète sous le numéro B 349 760 918. N° de gestion: 89 B 56.

A l'honneur de vous exposer:

- que l'exercice social de la société se clôture le 31 décembre de chaque année,

- que par suite d'un retard intervenu dans l'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 1994, les associés ne pourront être réunis, dans les délais légaux, en Assemblée Générale Ordinaire, à l'effet de statuer sur lesdits comptes.

C'est pourquoi le soussigné sollicite de votre haute bienveillance de proroger jusqu'au 31 octobre 1995 le délai pendant lequel pourra être réunie l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 1994.

Fait à Sète

Le 29 juin 1995

Boye Jacques

ORDONNANCE

Nous, Président du Tribunal de Commerce de
Sète, assisté du Greffier,

Vu la requête qui précède en date du
29 JUIN 1995,

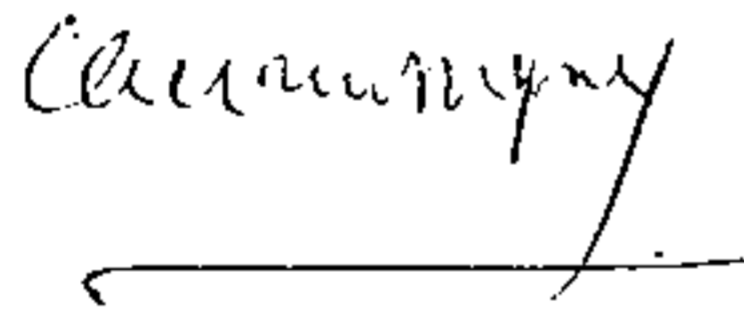
Vu l'Article 157 alinéa 1er de la loi du 24
Juillet 1966 ainsi que l'Article 121 du Décret du 23 Mars 1967,

Autorisons et reportons pour une durée de
trois mois le délai de six mois prévu pour la convocation
de l'Assemblée Générale Ordinaire de cette Société.

Disons qu'il Nous sera rendu compte de ce
report et de la tenue régulière de l'Assemblée.

Ainsi rendue par Nous, Président du Tribunal
de Commerce de Sète, le 04 AOÛT 1995.

Le Président :



Le Greffier :



TRIBUNAL DE COMMERCE DE SETE
SETE le 8 SEP. 1995

